

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 2020/878/UE

Date d'impression : 30.05.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 30.05.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Brasure tendre radio electricité étain, C441894200566F, C441894201066F, C441894202066F**
 UFI: *n'est pas applicable.*

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation **Alliage à souder**



1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur:

importateur/ distributeur Belgique en Pays-Bas :

C&K nv - Nijverheidsstraat 3a - 8020 Oostkamp - Belgique

Tel: +32(0)50 31 77 77 - E-mail: info@ckfive.be

Service chargé des renseignements: laboratoire

(Du lundi au jeudi 8:00-16:00/ vendredi 8:00-13:00) Tel.: +49(0)208/ 8 50 35-0

e-mail: mprobst@felder.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons / Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussels	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)

Non indispensable, ce produit ne faisant pas partie des substances soumises à identification obligatoire.

EuPCS: PC-TEC-24

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 *Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.*

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 *néant*

Pictogrammes de danger *néant*

Mention d'avertissement *néant*

Mentions de danger *néant*

Indications complémentaires:

Contient colophane. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: *Non applicable.*

vPvB: *Non applicable.*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: *Mélange: composé des substances indiquées ci-après.*

Composants dangereux:		
CAS: 7440-31-5 EINECS: 231-141-8 Reg.nr.: 01-2119486474-28	étain	50-100%
CAS: 7440-22-4 EINECS: 231-131-3 Reg.nr.: 01-2119555669-21	argent <i>substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail</i>	0-<4%
CAS: 7440-50-8 EINECS: 231-159-6 Reg.nr.: 01-2119480154-42	cuivre <i>Aquatic Chronic 2, H411</i>	0-<3%

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 2020/878/UE

Date d'impression : 30.05.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 30.05.2022

Nom du produit: Brasure tendre radio electricité étain, C441894200566F, C441894201066F, C441894202066F

(suite de la page 1)

CAS: 8050-09-7	colophane	≥0,1-<1%
EINECS: 232-475-7	⚠ Skin Sens. 1, H317	
Reg.nr.: 01-2119480418-32		

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Après contact avec le produit fondu, rafraîchir rapidement avec de l'eau froide.

Ne pas enlever le produit solidifié de la peau.

Recourir à un traitement médical.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Recourir à un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker à sec.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 2020/878/UE

Date d'impression : 30.05.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 30.05.2022

Nom du produit: **Brasure tendre radio electricité étain, C441894200566F, C441894201066F, C441894202066F**

(suite de la page 2)

Classe de stockage: 13

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
7440-22-4 argent	
VLEP	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³
7440-50-8 cuivre	
VLEP	Valeur momentanée: 2** mg/m ³ Valeur à long terme: 0,2* 1** mg/m ³ *fumées **poussières, en Cu

Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 05.2021

les procédures de suivi actuellement recommandées selon 2020/878/EU n ° 8.1.2 de l'UE:

7440-50-8 cuivre: BIA 7755 (D), NIOSH 7301(E), MétroPol Fiche 003(F), MTA/MA-025/A92(ESP)

7440-22-4 argent: ISO 15202(F, E), BIA 8600(D), NIOSH 7301(E)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate.

Retrait des fumées par des dispositifs d'aspiration appropriés.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre P2

Protection des mains:

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Épaisseur du matériau recommandée: ☐ 0,3 mm

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Valeur pour la perméabilité: taux ☐ 6

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Couleur:

Gris argent

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

217-227 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non déterminé.

Inflammabilité

Non déterminé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:

Non déterminé.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 2020/878/UE

Date d'impression : 30.05.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 30.05.2022

Nom du produit: **Brasure tendre radio electricité étain, C441894200566F, C441894201066F, C441894202066F**

(suite de la page 3)

Supérieure:	<i>Non déterminé.</i>
Point d'éclair	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition:	<i>Non déterminé.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Viscosité:	
Viscosité cinématique	<i>Non applicable.</i>
Dynamique:	<i>Non applicable.</i>
Solubilité	
l'eau:	<i>Insoluble</i>
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	<i>Non déterminé.</i>
Pression de vapeur:	<i>Non applicable.</i>
Densité et/ou densité relative	
Densité:	<i>Non déterminée.</i>
Densité relative	<i>Non déterminé.</i>
Densité de vapeur:	<i>Non applicable.</i>
Caractéristiques des particules	<i>Voir point 3.</i>

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme:	<i>Solide</i>
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'auto-inflammation	<i>Le produit ne s'enflamme pas spontanément.</i>
Propriétés explosives:	<i>Le produit n'est pas explosif.</i>
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	<i>0,0 %</i>
Teneur en substances solides:	<i>100,0 %</i>
Changement d'état	
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	<i>néant</i>
Gaz inflammables	<i>néant</i>
Aérosols	<i>néant</i>
Gaz comburants	<i>néant</i>
Gaz sous pression	<i>néant</i>
Liquides inflammables	<i>néant</i>
Matières solides inflammables	<i>néant</i>
Substances et mélanges autoréactifs	<i>néant</i>
Liquides pyrophoriques	<i>néant</i>
Matières solides pyrophoriques	<i>néant</i>
Matières et mélanges auto-échauffants	<i>néant</i>
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	<i>néant</i>
Liquides comburants	<i>néant</i>
Matières solides comburantes	<i>néant</i>
Peroxydes organiques	<i>néant</i>
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	<i>néant</i>
Explosibles désensibilisés	<i>néant</i>

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses *Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.*

10.4 Conditions à éviter *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

10.5 Matières incompatibles: *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 2020/878/UE

Date d'impression : 30.05.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 30.05.2022

Nom du produit: Brasure tendre radio electricité étain, C441894200566F, C441894201066F, C441894202066F

(suite de la page 4)

10.6 Produits de décomposition dangereux: Possible en traces.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
<i>Aucun des composants n'est compris.</i>

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique: *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
12.2 Persistance et dégradabilité *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
12.3 Potentiel de bioaccumulation *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
12.4 Mobilité dans le sol *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: *Non applicable.*
vPvB: *Non applicable.*
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
12.7 Autres effets néfastes
Autres indications écologiques:
Indications générales:
Le produit contient des métaux lourds. Une pénétration dans l'environnement est à éviter. Traitements préliminaires spécifiques nécessaires.
Une pénétration dans l'environnement est à éviter.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation: *Pour le recyclage, s'adresser au producteur.*
Catalogue européen des déchets
17 04 07: métaux en mélange
bobine:
15 01 02: emballages en matières plastiques
emballage:
15 01 01: emballages en papier/carton

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 2020/878/UE

Date d'impression : 30.05.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 30.05.2022

Nom du produit: **Brasure tendre radio electricité étain, C441894200566F, C441894201066F, C441894202066F**

(suite de la page 5)

Emballages non nettoyés: *supprimé*Recommandation: *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
ADR, ADN, IMDG, IATA	<i>néant</i>
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	<i>néant</i>
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	<i>néant</i>
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	<i>néant</i>
14.5 Dangers pour l'environnement	
Marine Pollutant:	<i>Non</i>
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	<i>Non applicable.</i>
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	<i>Non applicable.</i>
"Règlement type" de l'ONU:	<i>néant</i>

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I *Aucun des composants n'est compris.*

RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
--

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail: *Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.*Classe de pollution des eaux: *Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.*15.2 Évaluation de la sécurité chimique: *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31 et 2020/878/UE

Date d'impression : 30.05.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 30.05.2022

Nom du produit: Brasure tendre radio electricité étain, C441894200566F, C441894201066F, C441894202066F

(suite de la page 6)

Raisons des changements

31.08.2015: Section 1/15: adaptation à 830/2015 / UE et 18/2012 / UE

29.05.2017: Section 8.2

03.07.2018: Section 13

18.06.2019: Section 3

21.01.2021: Section 1, 3, 15, 16

27.04.2021: Section 15

30.05.2022: Section 15

Informations requises par l'annexe I, n ° 1.3.4.2 du règlement (CE) no 1272/2008**Phrases importantes***H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.***Contact:****Numéro de la version précédente: 7****Acronymes et abréviations:***RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer**ICAO: International Civil Aviation Organisation**ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route**IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods**IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1**Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2***Fiche de données de sécurité SD3114**